

La Présidente,
Emmanuelle GONTHARET

Montpellier le 24 juillet 2023

Cher Confrère, Chère Consœur,

Dans le cadre de sa mission, notre association AREGE Montpellier vous informe qu'une formation organisée avec la CEJICAM ouverte à tous est prévue :

AU DOMAINE DE L'ARGENTIERE – ROUTE DE VALROS – 34290 MONTBLANC

le vendredi 3 Novembre 2023 :

accueil à partir de 8h30 – début de la formation à 9h00



Le thème de cette formation portera sur :

Les Murs, mitoyennetés et délimitations

Programme de la journée :

8h30 - Accueil

9h00 - Introduction

E. GONTHARET Présidente "AREGE" et Secrétaire générale de la CEJICAM vous présentera la journée et les intervenants

9h10 à 11h - LES MURS - définitions, constitutions, lectures et alertes de potentiels désordres

par M. SEBBANE et M. DAUTHEVILLE, Membres du Conseil d'administration de la CEJICAM -Section BATIMENT

11h à 11h45 - Apéritif

11h45 à 13h45 - LA MITOYENNETÉ - Notions juridiques et jurisprudences

par M. Jean-Marc ROUX Docteur en Droit Maître de conférences Université d'Aix en Provence, Directeur scientifique des éditions EDILAIX

13h45 à 15h - Buffet

15h à 17h - LA DÉLIMITATION - Définitions et notions de procédure de délimitation

par M. Xavier FAGGE Vice-Président AREGE et Membre de la commission foncier de l'Ordre National des Géomètres-Experts

MONTANT DE VOTRE PARTICIPATION

Le montant des frais de chaque participant, y compris support pédagogique et repas, s'élève à :

Pour les membres de notre AREGE à jour de leur cotisation AREGE : **150 euros** à régler de préférence via le lien figurant dans le corps du mail

Pour les autres Géomètres-Experts : **200 euros** à régler de préférence via le lien figurant dans le corps du mail :

Le temps passé à cette formation pourra créditer vos temps de formation obligatoire exigé par l'O.G.E.

Une attestation vous sera délivrée à l'issue de la formation pour ceux qui auront répondu dans les délais fixés.

REPONSE ATTENDUE

Avant la date du 26 octobre 2023 et pour une bonne organisation, nous vous remercions de faire part de votre participation **de préférence au moyen du lien figurant dans le corps du mail envoyé.**

Vous remerciant et dans l'attente de notre prochaine rencontre,

Je vous prie de croire, Cher Confrère, Chère Consœur, à l'assurance de mon confraternel dévouement.

La secrétaire

Laure PIETRI

EXPERTISE JUDICIAIRE ET TECHNIQUES FONCIERES DES GEOMETRES-EXPERTS

BULLETIN de PARTICIPATION

à la journée de formation sur le thème

Les murs, mitoyennetés et délimitations

Du vendredi 3 novembre 2023 à 09h00

Madame, Monsieur _____

Géomètre expert à _____

Participera à la formation

OUI

NON

(Biffer la mention inutile)

Réponse et chèque ou virement de participation à renvoyer à notre Trésorier impérativement **avant le 26 octobre 2023**.

MONTANT REGLE : 150 EUROS pour les membres de l'AREGE LR- 200 EUROS pour les autres

Stéphane JULES - Trésorier de l'AREGE
Géomètre Expert
3 rue des roses
66300 TROILLAS
Courrielsj-oge@yahoo.fr

Prière de privilégier le règlement via le lien fourni, sinon d'établir le chèque à l'ordre de : **Association AREGE Montpellier**.

Ce bulletin vaut facture

Date _____

Signature et cachet